



Demande de renseignements

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 26 avril 2003

Je souhaite que l'on me fasse parvenir une ou plusieurs affiches pour l'interdiction de fumer.

Est-ce possible et à quel prix ?

Réponse :

Donnez-nous un peu plus de précision (nombre, nature) en téléphonant au 01 42 71 42 05 et en laissant vos coordonnées.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur l'association, appelez le 01 42 77 06 56 ou naviguez dans le site Internet de DNF

Vous pouvez également utiliser la [signalétique](#) proposée par l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé)